



CC du Sartonais Valinco (Siren : 242010130)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Propriano
Arrondissement	Sartène
Département	Corse-du-Sud
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/11/2005
Date d'effet	17/11/2005

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Paul Marie BARTOLI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison des douaniers
Numéro et libellé dans la voie	Avenue Napoléon III
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	20110 PROPRIANO
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 119
-----------------------------	--------

Densité moyenne 24,59

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
2A	Arbellara (212000186)	146
2A	Belvédère-Campomoro (212000350)	153
2A	Bilia (212000384)	50
2A	Foce (212001150)	148
2A	Fozzano (212001184)	204
2A	Giuncheto (212001275)	81
2A	Granace (212001283)	60
2A	Grossa (212001291)	43
2A	Olmeto (212001895)	1 253
2A	Propriano (212002497)	3 658
2A	Santa-Maria-Figaniella (212003107)	81
2A	Sartène (212002729)	3 543
2A	Viggianello (212003495)	699

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion du service public de distribution d'eau potable et des ouvrages de défense ou de lutte contre les incendies directement liés aux réseaux d'eau potable sont d'intérêt communautaire.</i>
- Assainissement collectif <i>La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion du service public d'assainissement collectif et non collectif sont d'intérêt communautaire. La collecte et le traitement des eaux pluviales sont exclus de l'exercice de cette compétence.</i>
- Assainissement non collectif <i>La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion du service public d'assainissement collectif et non collectif sont d'intérêt communautaire. La collecte et le traitement des eaux pluviales sont exclus de l'exercice de cette compétence.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>Le suivi de la gestion des espaces naturels remarquables protégés à titre réglementaire est d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>L'élaboration, l'approbation, le suivi et la révision du schéma de cohérence territoriale ou le cas échéant, la participation, par adhésion à la structure compétente, à l'élaboration, l'approbation, le suivi et la révision d'un schéma de cohérence territoriale englobant le territoire de la communauté sont d'intérêt communautaire.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Tourisme <i>L'initiative et le suivi d'une démarche de structuration et de qualification de l'hébergement touristique et des structures d'accueil d'activités ainsi que la mise en place d'une dynamique de prise en compte de l'emploi et de la formation comme des conditions du développement touristique sont d'intérêt communautaire. La création et la gestion d'un office intercommunal sont d'intérêt communautaire ; dans ce cadre, l'élaboration du schéma de développement touristique de la communauté, l'accueil et l'information du public, la promotion du territoire de la communauté et sa politique de communication, la production et la commercialisation de produits touristiques, la coordination des acteurs locaux du tourisme, l'élaboration et la promotion d'un schéma communautaire de randonnée, la participation aux manifestations visant à l'animation du territoire de la communauté, ainsi que la création et la gestion d'une centrale de réservation sont d'intérêt communautaire.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
2B	Syndicat mixte pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC) (200009827)	SM fermé	161 207

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)